



Rédaction & Édition

Mairie de Pencran

Mail : mairie.pencran@wanadoo.fr



David GOURLAY, nouveau secrétaire général, accompagné de Monsieur le Maire.



Mise en état du sentier entre Keroullé et Rosquelen

SOMMAIRE

LA MAIRIE COMMUNIQUE
COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL
VIE MUNICIPALE
VIE ASSOCIATIVE
VIE ECONOMIQUE
VIE PAROISSIALE
DIVERS
ACCUEIL DE LOISIRS
PETITES ANNONCES
LE SAVIEZ-VOUS ?

PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

Le Maire reçoit sur RDV :

Du lundi au samedi : de 9h à 12h

Mardi et jeudi : de 14h à 17h

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Lucien VIGOUROUX : Voirie, Eau & Assainissement.

Chantal GOUZÉ : Enfance & Jeunesse.

Roseline EMILY : CCAS, Information & Relation avec les associations.

Jean Claude LARVOR : Bâtiments.

Jeannine MARTIN : Urbanisme & Environnement.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

Le vendredi :

8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h – 12h

Numéros utiles

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Centre de loisirs : 09 60 54 23 03

LA MAIRIE COMMUNIQUE

URBANISME

Permis accordés :

HILLION Romain et DUBUISSON Mélanie, 14 rue de Brocéliande, construction d'une habitation,
 DUBOIS Patrice, 9 rue de Brocéliande, construction d'une habitation.

Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :

BABIN Bruno, 40 rue des Bruyères, construction d'un carport,
 BERTHELÉ Vincent et THOMAS Michèle, 19 et 17 rue des Cerisiers, clôture en mitoyenneté,
 L'HER Patrice, 9 rue des Bruyères, construction d'un abri de jardin,
 THIBAUT Marc et Carole, 3 Kerbalanec, installation d'une véranda,
 BOZOC Alain, 5 rue du Voas Glaz, piquage de l'enduit des façades de l'habitation,
 LAURENT Cédric, 18 route de Keranhoat, édification d'une clôture et d'un portail,
 GORREC Hubert, 7 rue du Voas Glaz, construction d'un carport et remplacement de la porte de garage par une baie vitrée.



Jardin d'Enfants
reprise de septembre

Le Jardin d'enfants est un multi-accueil pour les 2-4 ans, ouvert de 7 h 30 à 19 h, du lundi au vendredi.

Ce service municipal, ouvert depuis février 2011, accueille les enfants à la journée, demi-journée ou pour quelques heures, régulièrement ou ponctuellement.

La prestation de service unique (PSU) est mise en place, ce qui permet une facturation en fonction des revenus et charges des familles.

Les inscriptions pour septembre ont commencé. Afin d'évaluer la demande et d'y répondre au mieux, nous invitons les personnes intéressées à prendre contact dès à présent avec Pauline JOLIVET, directrice remplaçante de Karine EVENAT.

Les mercredis et vacances scolaires sont très demandés. Un règlement fixant les critères de priorité a été instauré.



ECOLE

Les inscriptions des enfants pour l'année scolaire 2011 / 2012 se font dès à présent en mairie, et de préférence avant le 20 juin.
 Se munir du livret de famille.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Les jeunes **nés en juin 1995** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans, et dans les 3 mois.
 Se munir du livret de famille.
 L'attestation délivrée est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 27 avril 2011

Nitrates (NO₃) : 29 mg/l (limite de qualité : 50 mg/l) Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie.



Dates à retenir :

- **4 juin** : USP - Tri-foot au terrain des sports.

- **13 juin** : SENTIERS DE PENCRAN - Randonnée du lundi de Pentecôte, RDV dès 13h30 à la salle polyvalente ; départ 14h.

- **17 juin** : USP - Assemblée générale à 18h30 à la salle polyvalente.

- **18 juin** : BADMINTON - TENNIS DE TABLE - Assemblée générale

à 18h30 à la salle de sports .

- **19 juin** : APE - Kermesse de l'école, l'après-midi.

- **23 juin** : GYM'CLUB - Assemblée générale à 19h salle polyvalente.

- **25 juin** : COMITE DES FETES - En soirée, feu de la Saint Jean sur le parking du terrain de sports à Keranna, possibilité de repas sur place.

- **26 juin** : APEVE - Visite commentée de l'enclos paroissial - Pencran

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du jeudi 12 mai 2011 – 18h

Le compte rendu officiel est disponible en mairie.

Absents : B. PREINCE, G. SENE, J. PAUGAM excusés, ont donné procuration respectivement à J. CRENN, R. EMILY et H. LUCAS. Secrétaire de séance : J. LE FUR

Jean CRENN indique que l'attribution du marché de la VC1 est reportée en raison de renseignements parvenus tardivement.

Subventions communales 2011

Le maire présente les propositions de la commission « finances » au sujet de la décision d'attribution de subventions aux associations. Il est rappelé que le conseil municipal ne vote pas de subventions aux associations qui n'en font pas la demande. Depuis 2009 il a décidé de verser une subvention de 10 € par jeune de moins de 20 ans aux associations extérieures dont l'objet sportif ou culturel n'est pas représenté à Pencran. Le Conseil reconduit ces dispositions et attribue les subventions listées en annexe. POUR : 18.

Modification d'emplois

Le Maire informe qu'il convient de modifier un emploi d'agent de maîtrise et deux emplois d'adjoints techniques pour tenir compte d'avancements de grades. POUR : 18.

Horaires cuisinier

Compte tenu de l'augmentation du nombre de repas servis aux enfants du Jardin d'enfants et de l'ALSH, le Maire propose de porter la durée du temps de travail de l'emploi de cuisinier à 34,29 heures par semaine au lieu de 33,77h à dater du 1^{er} juin 2011. POUR : 18.

Modification statuts du Syndicat de l'Elorn

Le Conseil accepte de modifier les statuts du Syndicat de Bassin de l'Elorn pour permettre l'adhésion de la Région Bretagne, tels que présentés par L. VIGOUROUX. POUR : 18.

Abattement spécial à la base de la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées

Le Maire rappelle au Conseil la délibération prise lors de la séance du 24 mars 2011 adoptant un abattement spécial à la base de la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides. Or, la Direction générale des Finances publiques signale que cette délibération est incomplète. Le Conseil délibère donc à nouveau sur cet abattement. Il est égal à 10% de la valeur locative moyenne des habitations de la commune.

Les personnes concernées doivent remplir une des conditions suivantes :

- être titulaires de l'allocation supplémentaire mentionnée à l'article L.815-24 du code de la sécurité sociale ;
- être titulaires de l'allocation pour adultes handicapés mentionnée aux articles L.821-1 et suivants du code de la sécurité sociale ;
- être atteints d'une infirmité ou d'une invalidité les empêchant de subvenir par leur travail aux nécessités de l'existence (DB 6 D 4233 N°20 à 24) ;
- être titulaires de la carte d'invalidité mentionnée à l'article L.241-3 du code de l'action sociale et des familles.

L'abattement est également applicable aux contribuables qui ne remplissent pas personnellement les conditions précitées mais qui occupent leur habitation principale avec des personnes mineures ou majeures qui satisfont à une au moins des conditions précitées.

POUR : 18.

Ligne de trésorerie

Le Maire indique qu'il a consulté plusieurs organismes bancaires pour le renouvellement d'une ligne de trésorerie. Le Conseil accepte l'offre faite par la Caisse d'Epargne pour un montant de 150 000 € sur une durée d'un an.

Comptes rendus des commissions

Commission Voirie

L. VIGOUROUX informe des discussions en cours pour l'achat d'une tondeuse en remplacement de l'ancienne.

Commission Bâtiments

J. C. LARVOR informe sur plusieurs points :

- le lave-vaisselle, de la petite cuisine de la salle polyvalente a été remplacé car il était en panne (2078,64 € TTC),
- les plans d'évacuation de tous les bâtiments sont en cours d'élaboration ;
- un cambriolage a eu lieu à l'école et une porte a été abîmée et remplacée ; les travaux de remplacement sont remboursés par l'assurance,
- Des devis sont demandés pour habiller le rampant du local de réserve du bar-restaurant COULEUR CAFE
- il reste quelques réserves à lever sur le bâtiment « espace multigénérationnel » comme des finitions sur les accrochages de sécurité ;
- il faut rajouter une rambarde longeant le chemin du côté du portail de la garderie ;
- la signalétique de l'Arc-en-ciel est en cours d'installation.

Commission Urbanisme

J. MARTIN présente l'état d'avancement des différents lotissements en cours de réalisation et renseigne sur deux autres projets.

Dans celui du Terroir de Kermadec, il faut revoir le bornage en fond de terrain le long de la haie du terrain des sports. Cette haie devra être élaguée avant la construction des premières maisons.

L. VIGOUROUX et J. MARTIN présentent des photos du système de récupération des eaux pluviales (sortes de cubes) dans ce lotissement.

Noms de rues Terroir de Kermadec

J. MARTIN propose de choisir les noms de rues du lotissement « Terroir de Kermadec ». Les noms proposés en commission sont : « Rue Per Jakez Helias » et « Rue Glenmor ». POUR : 18.

- Le lotissement « Les Garennes » a démarré. 2 maisons riveraines pourraient être raccordées au réseau d'assainissement de ce lotissement.

- Dans le lotissement « Feunteun Marie », tous les lots sont vendus et toutes les demandes de permis de construire sont déposées.

- Le répertoire des zones humides va commencer bientôt. Une commission composée d'élus, d'agriculteurs, d'usagers se réunira régulièrement.

- Le chemin piéton près de la déchetterie a été nettoyé par l'association « Les Sentiers de Pencran ».

Pour avancer dans le projet d'aménagement de la zone Rolland, une réunion est prévue en mairie pour étudier la faisabilité de projets de commerces avec des représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Commission Informations – Relations avec les associations – CCAS

R. EMILY rappelle que le CCAS s'est réuni le 11 avril pour voter le compte administratif et le budget primitif.

Elle informe également de la tenue d'une réunion avec des responsables d'associations pour préparer le carnaval 2012 de Landerneau. Le problème est de trouver un local pour abriter la construction du char.

Commission Enfance – Jeunesse

C. GOUEZ indique que l'A.L.S.H. sera fermé les 3 premières semaines d'août. Mais il y aura peut-être un mini-camp pour les 7-10 ans à Carhaix la 3^{ème} semaine.

... / ...

CONSEIL MUNICIPAL

Thèmes	Nom de l'association	2011
Sport à Pencran	USP	1 858
	USP Subvention exceptionnelle	300
	Gym'Club de Pencran	496
	AL P Tennis de Table / Badminton	564
Affaires scolaires	APAC (auto-cross) (dont 50 € association Bats-toi Florent)	250
	APE	2 151
Vie sociale à Pencran	Ecole	441
	Club des Aînés	371
	Comité des fêtes	1 178
	Comité des fêtes sub. Except.char carnaval	600
	Les Sentiers de Pencran	705
	Société de chasse	334
	FNACA (anciens combattants)	73
	Génération Espoirs Tillouguite	84
Personnels	Amicale des Agents territoriaux Pays Landerneau (18 pers)	3 114
	MNT (mutuelles agents territoriaux)	132
	Association Maires et Anciens Maires Pays de Daoulas	129
Ecoles privées 150 € par élève	Saint Julien (34)	5 100
	Saint Anne (11)	1 650
	Notre Dame du Tromeur Landerneau (5)	750
	Sainte-Nonne Dirinon (1)	150
Vie sociale Intercommunale	AEP Skol Diwan Landerne (2)	300
	Asso Agric. Bassins Versant de l'Elorn	129
	ADMR	352
	Petites Canailles	150
Sport 10€ par jeune moins de 20ans	An Elorn (maison de retraite)	80
	Pays Landerneau Athlétisme. (4)	40
	Elorn Handball (15)	150
	Elorn Basket (EOL) (25)	250
Santé	Centre Nautique Rostiviec Loperhet (6)	60
	Amicale Donneurs de sang Landerneau	80
	Croix d'or (alcoolisme)	40
	Vie libre (alcoolisme)	40
	Croix Rouge	40
Handicap	Association France Alzheimer 29	40
	AFM (myopathie)	40
	ADAPEI (handicapés mentaux)	40
	IMC 29 (infirmes moteurs cérébraux)	40
	Association des paralysés de France	40
Aide humanitaire	Section locale FNATH	40
	Asso Treizerien (Club de la Pierre de Lune)	80
	Croix Rouge	40
	Les Restaurants du Cœur	40
	Secours populaire	40
Total Subventions	Secours catholique	40
		22 621

Inauguration « Arc-en-ciel »

J. CRENN informe de la date d'inauguration de l'espace multigénérationnel le 10 juin à 17h. Cette inauguration sera poursuivie le lendemain par des « portes ouvertes » de l'Arc-en-Ciel pour les Pencranais de 10h à 13h. Le Conseil émet un avis favorable à ces propositions.

Une visite du quartier de Keranna est également programmée le samedi matin 28 mai.

Tirage au sort des Jurés d'Assise

Le Maire procède au tirage au sort de trois personnes susceptibles d'être jurés d'Assises :

- Karine PAUGAM – 21 rue Jacques Cartier,
- Dominique LE CORRE – 8 rue des Bruyères,
- Dominique MONGIN épouse THIL – 11 rue des Noisetiers.

Compte rendu de la réunion du mardi 24 mai 2011 – 18h

Le compte rendu officiel est affiché en mairie.

Absents : B. PREINCE, J. MARTIN, E. PETTON, J. LE FUR, J.P. LE BOURDON, excusés ont donné procuration respectivement à J. CRENN, L. VIGOUROUX, A. FRIHA, R. PINVIDIC, J.C. LARVOR.

Marché de la VC1

L. VIGOUROUX informe que cinq entreprises ont répondu à l'appel d'offres portant sur la réhabilitation de la VC1 suite aux malfaçons du premier chantier. Après analyse, la commission d'appel d'offres propose de retenir l'entreprise SCREG pour un montant de 235 000 € HT. Le Conseil autorise le Maire à signer le marché avec cette entreprise. POUR : 18.

Le chantier devrait démarrer fin août 2011 pour 8 semaines de travaux. La route sera interdite à la circulation pendant 5 semaines, sauf pour les résidents.

Règlement du boulodrome

Afin de règlementer l'utilisation du boulodrome mis en service le 15 février dernier, le Conseil adopte la proposition de règlement intérieur faite par les commissions information et bâtiments. POUR : 18.

Modification de la convention de location de la salle polyvalente

Le Maire propose de modifier les articles portant sur les conditions de réservation notamment :

- en demandant un chèque d'arrhes de 50 € à la signature du contrat de location,
 - en précisant que l'utilisation de la petite cuisine est possible sans apport et branchement de matériels supplémentaires,
 - en informant le preneur que la salle peut, à tout moment, être réservée pour mener à bien les prérogatives fixées par l'Etat.
- POUR : 18.

Frais de déplacement des agents territoriaux

Les agents territoriaux peuvent être amenés à utiliser leurs véhicules personnels dans le cadre de leurs fonctions. Le Maire propose de les indemniser dès lors qu'ils se déplacent au-delà du canton de Landerneau et des communes limitrophes de Pencran dans le cadre d'un ordre de mission. L'indemnité kilométrique et le remboursement des frais de mission sont versés selon un barème fixé par la loi, sur présentation de pièces justificatives. POUR : 18.

Achat de cartes postales

La vente de cartes postales est un moyen de promouvoir la commune et de renforcer son attractivité touristique. R. EMILY propose de commander des cartes postales illustrant la commune et notamment l'enclos paroissial et de les rétrocéder pour la commercialisation au bar tabac Couleur Café, à l'ensemble paroissial Dirinon - Pencran et à la Maison de la Presse à Landerneau. POUR: 18.

Achat d'un tracteur tondeuse

L. VIGOUROUX précise que les négociations avec la SOFIMAT ont abouti pour le remplacement du tracteur tondeuse.

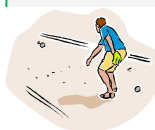
VIE MUNICIPALE



Arrivée de David GOURLAY, secrétaire général

Le nouveau secrétaire général, David GOURLAY, a commencé en mairie le 16 mai dernier. Il travaille en binôme avec Christiane LAOT pour une transmission des dossiers jusqu'à fin juin, date à laquelle elle fait valoir ses droits à la retraite. David GOURLAY, âgé de 33 ans, est natif des Côtes d'Armor. Marié et père de deux enfants, adepte du sport nature, il pratique le VTT, la course à pied et réside à Trémaouézan. Avant de venir à Pencran, il a travaillé de 2002 à 2006 dans un groupement d'intérêt public à Lannion, en qualité de chargé de mission pour la recherche de financements européens. A la mairie de Morlaix il a occupé les fonctions d'adjoint au directeur général des services de 2006 à 2008. Il a ensuite poursuivi son cursus à la mairie de Guipavas de 2008 à 2010. Bienvenue à lui !

Nouveau ! Les Pencranais peuvent réserver le bouldrome !



Le bouldrome, attenant à l'Arc-en-Ciel, est situé dans un bâtiment clos de 222 m² et peut accueillir plusieurs jeux de pétanque simultanément dans des conditions de championnat. Réservé aux Pencranais, son utilisation est gratuite.

Tout Pencranais peut donc réserver le bouldrome pour les samedis, dimanches et jours fériés. Il suffit de remplir un formulaire de réservation et de retirer le badge d'accès en mairie, aux heures d'ouverture.

Le règlement complet est consultable en mairie et sur le site internet www.pencran.fr.



Pour faire connaître votre commune, choisissez les enveloppes de Pencran !!!

Enveloppes préaffranchies pour un envoi de 20g, en vente à Couleur Café et à La Poste de Landerneau.

Déchets verts



DÉCHETS VERTS

Des agriculteurs ont constaté le dépôt de déchets verts à l'entrée de certains de leurs champs (propriétés privées) et ces déchets empêchent le passage des tracteurs et autres outils de travail. Il est rappelé qu'une aire de déchets verts existe sur notre commune sur la VC1 (route de La Roche Maurice), entre Rosquelen et Keroullé. **Elle est publique et ouverte 24h/24.**

Dispositif « Chèque Sport »

La Région Bretagne renouvelle son opération "Chèque sport" pour la saison 2011/2012, opération qui encourage la pratique sportive auprès des jeunes âgés de 15 à 19 ans. Ce dispositif permet à tous les jeunes de cet âge de bénéficier d'une aide de 15€, offerte par la Région Bretagne, pour toute inscription dans un club sportif de Bretagne.

Pour plus d'info : www.bretagne.fr/chequesport



VIE ASSOCIATIVE

Les Sentiers de Pencran



L'association des Sentiers de Pencran a rassemblé la quasi-totalité de ses adhérents le jeudi 12 mai sur un nouveau tronçon de chemin. Celui-ci longeant la déchetterie et rejoignant le chemin allant de Rosquelen à Keranhoat n'était pas praticable jusqu'alors. Les bénévoles ont débroussaillé et aménagé ce nouveau sentier avec une ardeur au travail indéniable. Cette nouvelle portion de sentier permettra une diversification dans les circuits de randonnées sur Pencran. Elle pourra être empruntée le lundi 13 juin lors de la traditionnelle marche du lundi de Pentecôte.



VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes - Fête de la Saint Jean

Le 25 juin, reprenez cette date ! Nous avons décidé de relancer la fête de la Saint Jean, elle aura lieu sur le parking du terrain de sports (en salle en cas de mauvais temps).

Animée par des groupes de musiciens, cette fête débutera vers 21 h et le feu sera allumé à la tombée de la nuit. Nombreuses animations pour les enfants à partir de 18h. Possibilité de se restaurer sur place. Venez nombreux, l'entrée est gratuite !



APE - Collecte de journaux

Depuis le lundi 9 mai et pour toute l'année, l'APE ramasse vos journaux afin de les vendre à une société de Morlaix qui s'en servira pour fabriquer de l'isolant (ouate de cellulose). Les journaux peuvent être déposés dans le hall de la verrière de l'école, dans le sas d'entrée de la mairie et à Couleur Café, dans un carton prévu à cet effet.

L'argent collecté permettra de financer les futures activités de l'école.

USP - Tournoi des « 6 ans »

Samedi 21 mai, les pré-débutants (U6), entraînés par Bernard LEGALL, ont rencontré leurs homologues de La Roche Maurice, pour un premier plateau agréable et animé, sous le soleil de Pencran. Cette journée, déroulée sous le signe de la convivialité et du fair-play, est venue couronner la première saison de ces nouveaux footballeurs



Club des Aînés

Le 30 mars à Dirinon, 84 équipes de dominos se sont rencontrées pour la finale départementale. Deux équipes représentaient Pencran : Michèle ABJEAN et Madeleine TOURBOT pour la première, Yves ABJEAN et Louis TOURBOT pour la deuxième. L'équipe féminine a terminé 8^{ème} ex aequo. Un grand bravo pour elles !

Le 7 avril, c'était la finale départementale de tarot à Gouesnou. Un Pencranais y participait, François KEREBEL, qui a fini 5^{ème} sur 84 inscrits.

Le 19 avril a eu lieu la finale de belote à Pleyben à laquelle ont participé deux Pencranais : François KEREBEL et Louis TOURBOT. François KEREBEL a terminé 21^{ème} sur 240 participants. Belle performance pour sa première participation !

Le 20 avril, qualification pétanque à La Forest Landerneau : 3 équipes étaient engagées : 1- CORRE-EMILY-GRALL ; 2- BARS-KERMAREC - MARTIN ; 3- VICAN-GUILLOU-CLECH. Les deux premières équipes se sont qualifiées pour la finale départementale qui a eu lieu à Plou-névez-Lochrist le 25 mai dernier.

La première sortie de l'année a eu lieu vendredi 13 mai en compagnie des clubs d'Irvillac et de Saint Urbain. C'est dans la bonne humeur que 17 adhérents ont quitté Pencran vers 8h30 pour rejoindre leurs amis. Et c'est avec 46 personnes que le car a pris la direction de la pointe Saint Matthieu à Plougonvelin où l'on retrouve tous les charmes bretons.

Une longue visite de deux heures, commentée par un guide, leur a permis d'admirer les ruines d'une abbaye, les phares, la chapelle et les falaises abruptes ainsi que le sémaphore. Avec le soleil qui était de la partie, ils pouvaient apercevoir les îles d'Ouessant, de Molène et la pointe de Camaret. Au musée de la Pointe, un petit film de 15 minutes sur la vie monastique était venu compléter la matinée. Puis un déjeuner les attendait en haut du château d'eau de Ploudalmézeau. Cet excellent repas fut partagé avec beaucoup de convivialité.

L'après-midi, une visite en car, toujours guidée et commentée, leur a permis de découvrir de superbes paysages en longeant les côtes touristiques du pays d'Iroise. Cette balade fut agrémentée de quelques arrêts, notamment à Portsall, au port géomnier de Lanildut et enfin au Conquet où un temps libre permettait de se promener dans les ruelles commerçantes. De retour à Pencran vers 19h30, les amis se sont séparés, enchantés de leur journée.



VIE ÉCONOMIQUE

L'Atelier de Sandra

« Harmonie de la terre et de la mer mais résolument gourmand, le Finistère nous offre de savoureux produits prêts à enchanter nos palais de gastronomes. Dédié à la passion de la cuisine, vous trouverez sur ce site au fur et à mesure de son enrichissement, des recettes de nos réalisations dans notre atelier »

Tel est le mot qui vous accueille sur le site internet de L'atelier de Sandra.

Installés depuis 2009, 2 impasse des Ormes à Pencran, Sandra et Pascal L'HOSTIS vous reçoivent à leur domicile, dans leur cuisine digne de celles de grands chefs pour vous dispenser des cours.

Tous deux originaires de Landerneau, Pascal, âgé de 40 ans, a une expérience de 20 années aux fourneaux en France et à l'étranger. De 1998 à 2000, il a notamment été chef au Canapé, restaurant de Gif-sur-Yvette, en région parisienne, qui détient une toque au guide Gault et Millau. Il est ensuite parti à l'île de la Réunion où il a travaillé à l'hôtel Mercure. De retour en Bretagne en 2008, il a passé le concours pour devenir professeur d'hôtellerie et aujourd'hui il exerce dans un lycée professionnel près de Nantes du lundi au mercredi.

Son épouse, Sandra, est manipulatrice en radiologie à la polyclinique de Quimper sud. Elle est aussi passionnée par la cuisine.

Le couple propose plusieurs formules de cours de cuisine. Un cours le samedi de 16h à 19h : menu complet ou à thèmes (cocktail dînatoire, macarons, cuisines du monde, ...). Le dimanche de 10h à 12h où les thèmes sont également très variés (cuisine express, brunch, tartines du dimanche...). Des cours à la carte sont également proposés aux comités d'entreprise.

Pascal, bon pédagogue, aime partager ses connaissances avec ses élèves et Sandra le seconde avec brio. Elle a l'œil du professionnel sur les durées ou températures de cuisson pendant que les élèves attentifs à l'enseignement du Chef oublient de faire attention à ces détails importants pour la réussite des plats. Après les cours, vous pouvez emporter les repas préparés et les déguster avec votre famille ou vos amis.

Vous pouvez également offrir des cours de cuisine à vos proches et amis sous forme de carte-cadeau.

Le succès de leur initiative est au rendez-vous, il suffit d'aller surfer sur le site www.latelierdesandra.com pour se rendre compte qu'il est difficile de s'inscrire car les cours affichent « complets ». Ceci étant, il est toujours possible de les contacter au 06 68 44 44 66 ou 06 74 78 20 78 ou 02 98 85 62 48.



V I E P A R O I S S I A L E

Visitation à l'ensemble paroissial de Concarneau

« Dans le cadre de « Mission 2012 », après tirage au sort, notre évêque, Monseigneur Le Vert, propose à notre ensemble paroissial de Dirinon-Pencran de rendre visite à celui de Concarneau. La date de la visitation est fixée au **dimanche 19 juin**.

Nous nous rendrons à Concarneau en car : départ de Dirinon à 8h15 et de Pencran à 8h30. Un pique-nique est à prévoir à midi. Merci de vous inscrire en téléphonant à l'un des membres de l'équipe pastorale : Marie Bernadette BOIXEL - 02 98 07 00 92, Agnès LE MENN - 02 98 85 31 46, Jeannine LE ROUX - 02 98 85 39 05, Yves CAROFF - 02 98 85 27 49. »



DIVERS PETITES ANNONCES

APEVE

L'Association pour la Promotion des Enclos paroissiaux de la Vallée de l'Elorn a pour objet d'organiser chaque année, au printemps et à l'automne, un cycle de « rencontres découvertes » des enclos de la vallée de l'Elorn. Le **dimanche 26 juin, la rencontre aura lieu à Pencran à 15h**. N'hésitez pas à venir découvrir ce joyau d'architecture qu'est l'enclos de Pencran. Visite commentée dont les détails seront projetés sur grand écran.



Sandra et Offres d'emploi

L'association EPAL, basée à Brest, recherche encore, pour son secteur Vacances et Tourisme Adaptés, des animateurs et responsables pour encadrer des séjours proposés à des mineurs et des adultes déficients intellectuels.

Destinations variées, **reste 100 postes à pourvoir**.

Séjours se déroulant essentiellement du 24/07 au 21/08 sur 2, 3 ou 4 semaines.

Conditions : motivation pour s'investir sur ce type de projet, avoir plus de 21 ans, permis B, et plus d'un an d'expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social (pour les responsables). Obligation de pouvoir suivre une formation (gratuite) dispensée sur Brest. Renseignements : www.epal.asso.fr ou envoyer lettre et CV à Laurent CANNIC, 11 rue d'Ouessant - BP 2 - 29801 BREST Cedex 09.

Les vacances d'été approchent à grands pas ...

Les équipes d'animation de juillet et d'août sont au travail pour préparer de belles vacances pour vos enfants.

Mais avant cela, n'oubliez pas de vous rendre à l'Arc-en-ciel à **partir du samedi 4 juin à 10h pour les inscriptions de l'été.**

Cette année, **l'accueil de loisirs fermera ses portes du 1^{er} au 21 août.** Il rouvrira le 22 août pour permettre aux enfants de passer une agréable fin de vacances.

Les programmes d'activités et autres informations pratiques sont diffusées par courriel, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre adresse mail (en écrivant à alsh.pencran@orange.fr) si vous désirez les recevoir.

A noter : pendant les vacances scolaires, la permanence sera fermée le samedi matin. Les inscriptions se font donc auprès de la directrice pendant les heures d'ouverture de l'accueil de loisirs de 7h30 à 18h30.



Pour des vacances encore plus dynamiques, l'accueil de loisirs propose aux Pencranais de 7 à 10 ans, un **mini-séjour « aventure » du 16 au 20 août à Carhaix.**

Pour plus d'informations, rendez-vous au bureau de l'accueil de loisirs.

Retour sur les vacances de printemps à l'Accueil de loisirs

Vacances de printemps :
L'arc-en-ciel en pleine nature ... Du végétal à l'animal

Mardi 26 Avril :



Jeu nature



Mardi 3 mai

Jeu : plumes ou poils ?



Lundi 2 mai

Après-midi découverte du baby-foot

PETITES ANNONCES

L'ILE AUX CHEVEUX - vacances d'été

J'informe ma clientèle que le salon de coiffure sera fermé pour congés d'été du 26 juillet au 15 août inclus. Réouverture le mardi 16 août à 9h30. Bonnes vacances à tous. Fanny

A louer maison hors lotissement, 4 chambres, grand séjour, salon avec cheminée, cuisine aménagée et équipée, grand sous-sol, chauffage fuel, terrain 450 m², quartier calme. DPE 129 kWhEP/m²/an, catégorie C (09/2009), isolation refaite en déc. 2010.

Disponible fin juillet, loyer : 680 €/mois. Tél : 02 98 85 23 36 (heures de repas) mail : regine.pinvidic@wanadoo.fr

Opération « Tous au golf »

Du 1^{er} au 6 juin, initiation gratuite au golf de Brest Iroise à Saint Urbain.

Fort de ses succès précédents, cette 11^{ème} édition organisée par la Fédération Française de Golf a toujours le même objectif : initier gratuitement petits et grands aux plaisirs du golf, dans un esprit convivial. Une équipe composée d'un professionnel et de joueurs confirmés sera à votre disposition pour 2 heures d'initiation.

Pour vous inscrire, il suffit de téléphoner au 02 98 85 16 17.



Kann Al Loar

La programmation du Festival Kann Al Loar 2011 est sortie ! Cultures innovantes et traditions se côtoieront du 9 au 14 juillet, sur les scènes du festival au cœur de la ville de Landerneau.

A l'affiche cette année notamment : THE DUBLINERS - SUSANA SEIVANE - NOLWENN KORBELL - LA BOTTINE SOURIANTE -etc... Au programme également : Festival du Léon - Fête du port - Championnat de Bretagne de chorales, et bien d'autres encore. Programmation complète sur le site : www.kann-al-loar.com.

Offre d'emploi

L'ADS des Pays de Landerneau, Lesneven et Plabennec recherche une **infirmière**. Poste à pourvoir au 01/08/11. Candidatures à adresser à : secretariat@adspays.una29.fr
Tél : 02 98 21 12 40

Demande d'emploi

Educatrice jeunes enfants en 2^{ème} année, recherche enfants à garder en juillet et août. Etudie toutes propositions.
Tél : 06 37 54 75 08

1911 - Il y a un siècle, on volait la Joconde



Le Louvre, mardi 22 août 1911, le peintre Louis Bérour s'impatiente. La Joconde, qu'il est venu copier, n'est pas à son emplacement habituel dans le Salon Carré. Le gardien Paupardin la fait chercher chez le photographe du musée, chez les conservateurs. Rien. Il est



vrai qu'à l'époque, les œuvres étaient souvent décrochées pour être photographiées ou étudiées, de sorte que leur absence dans les salles n'attirait pas nécessairement l'attention.

L'alerte est donnée : on a volé la Joconde !

Le préfet de police Lépine fait boucler le musée. Près de

soixante inspecteurs et plus de cent gendarmes accoururent au Louvre. Pendant une semaine, l'équipe passa le musée au peigne fin, salle par salle, étage par étage. Mais la Joconde était introuvable. On croit d'abord à une farce, puis l'évidence du vol criminel s'impose. C'est alors dans le monde entier un déferlement de stupeur et d'indignation. Et dire que l'année précédente, Théophile Homolle, directeur des musées de France, avait déclaré : «Voler Monna Lisa ? C'est comme penser que quelqu'un puisse voler la tour de la cathédrale Notre-Dame.». **La nouvelle du vol causa un choc** dont tous les journaux se firent l'écho. Qui pouvait bien avoir commis ce vol insensé ? Quelqu'un qui travaillait au musée, un membre du personnel de nettoyage ou un gardien mal payé ? Et pourquoi pas un personnage haut placé ? Il y eut des sanctions, des têtes tombèrent, mais la Joconde ne fut pas retrouvée. **A la réouverture du Louvre, une semaine plus tard, une grande foule se rassembla, comme pour des funérailles**, pour aller voir dans le Salon Carré le vide laissé par le tableau volé. L'émotion était telle que ceux qui n'avaient jamais vu l'œuvre se rendirent au musée pour contempler la place qu'elle occupait, devant laquelle un visiteur déposa un bouquet de fleurs. Alors que le public se précipitait sur les cartes postales, la disparition du tableau faisait les choux gras des journaux et des théâtres, suscitant plaisanteries et sarcasmes en tout genre.

Deux étudiants allemands, un forçat évadé de la Guyane, une bande internationale de receleurs, un collectionneur aux mœurs douteuses : les pistes suivies par la police se multiplient. A Paris, à Londres, à Bruxelles, à Berlin. On néglige au passage un indice capital, l'empreinte digitale laissée par le voleur sur la vitre du tableau. **Guillaume Apollinaire, suspecté** à son tour, est écroué à la Santé. **Picasso vit dans la terreur d'une arrestation...** Dans une France encore meurtrie par l'affaire Dreyfus, l'incroyable vol du Louvre indignait et captive l'opinion... **Pendant deux ans, la Joconde est introuvable.**

Et pourtant, elle n'était pas loin.

Ce vol fut revendiqué par l'écrivain italien Gabriele d'Annunzio, mais c'est plus une vantardise qu'une vraie piste.

Raymond Koechlin, le très respecté président de la Société des Amis du Louvre a une idée : si l'on veut retrouver le célèbre sourire, il faut accorder l'impunité au voleur. Mieux encore, il faut lui en proposer le rachat, sous une forme ou sous une autre. Sinon, on ne

reverra jamais le plus beau joyau du musée !

Or, La Joconde vaut une fortune (à vrai dire, elle n'a pas de prix !). **On propose 25 000 francs** - ce qui est considérable pour l'époque. D'autant plus courageux que... les Amis ne possédaient pas cette somme. Un seul moyen : faire savoir l'offre par voie de presse, d'une part, et attendre les souscripteurs, d'autre part. C'était cela ou prendre le risque de voir disparaître à tout jamais le plus beau fleuron des musées de France ! Risque d'autant plus grand que La Joconde était invendable : quel collectionneur, en 1911, eût osé acheter ce portrait mondialement connu, quel gouverneur étranger eût alors osé braver la France en assurant l'impunité au receleur ?

Le 10 décembre 1913, un certain Peruggia prit contact à Florence avec un célèbre antiquaire, Alfredo Geri ; dans la chambre de son hôtel (baptisé plus tard «hôtel Gioconda»), il lui montra le tableau, qui était caché dans une valise, sous le lit. L'antiquaire le dénonça et toucha les 25 000 francs comme récompense.

Trois jours plus tard, Peruggia était arrêté. Il raconta :

Le dimanche 20 août 1911, le musée du Louvre était, comme d'habitude, envahi par la foule, et comme c'est toujours le cas aujourd'hui, les gens se pressaient dans le Salon Carré pour admirer la Joconde. Parmi les visiteurs, il y avait trois Italiens : Vincenzo Peruggia et les frères Lancellotti. Le premier avait déjà travaillé dans le musée : avec d'autres artisans, il avait été chargé de réaliser une vitrine pour protéger le tableau.

Au Louvre travaillaient également des copistes, qui venaient étudier et s'exercer à reproduire les chefs-d'œuvre du passé. Pour ranger leur matériel, sans devoir l'apporter tous les jours au musée, ils disposaient d'un petit débarras. C'est dans un de ces cagibis que Vincenzo Peruggia et ses complices attendirent le lendemain. Le lundi, le Louvre était en effet fermé pour des travaux d'entretien. Le matin, les trois compères sortirent de leur cachette, déguisés en nettoyeurs. Au moment voulu, Peruggia se dirigea vers le Salon Carré, décrocha la Joconde et, profitant d'un concours de circonstances, **il réussit à sortir du musée, le tableau sous le bras.** Chose inimaginable : personne ne s'aperçut du vol avant le mardi après-midi.

Le tableau resta deux ans à deux pas du Louvre, dans le misérable logement de Vincenzo Peruggia. Mais pour le compte de qui l'artisan et ses complices avaient-ils travaillé ? Si des accusations absurdes furent portées contre Picasso et contre Apollinaire, c'est probablement **un faussaire argentin, Eduardo de Valfierno**, qui fut l'instigateur du vol. Son intention aurait été de **vendre six copies du tableau, exécutées avant le vol** avec la complicité du restaurateur Yves Chaudron, à **autant d'acheteurs américains, convaincus d'acquérir l'original.** Une fois la vente conclue, Valfierno n'aurait plus eu aucun intérêt à se faire livrer la Joconde par Peruggia. L'œuvre était donc restée chez l'artisan italien, qui décida de regagner sa patrie pour essayer de la vendre.

